

## **Session Plénière du 23 juillet 2021**

### **RAPPORT N° 21.03.05 DM1 2021.**

#### **Intervention de Michel CHASSIER**

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous sommes dans la deuxième année de la crise sanitaire et cette DM1 donne l'impression que, tout comme le gouvernement, la Région navigue à vue.

La DM1 de 2020 tentait de répondre dans l'urgence à une situation imprévue et anticipait une diminution des recettes et une hausse des dépenses, or nous venons de constater à l'examen du compte administratif que les dépenses avaient été inférieures aux prévisions du BP de plus de 51 M€, malgré, encore une fois, les annonces tonitruantes sur un plan de relance régional.

Plan de relance annoncé en octobre 2020 pour un montant dépassant les 500 millions d'euros, un chiffre qui en réalité reprenait pour une large part des programmes déjà engagés, qu'il s'agisse du ferroviaire, du COEPI ou du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC).

C'est seulement le budget 2021, voté en période pré-électorale, qui a marqué une inflexion et traduit l'effort de relance, principalement par l'investissement, avec 317 M€ supplémentaires, financés par des recettes en hausse de 180 M€ et un recours à l'emprunt accru de 155 M€.

Nous avons toutefois voté contre le budget primitif sans véritable stratégie, dont des objectifs ne répondaient ni à l'urgence, ni à une politique de relance au-delà des retombées de la dépense publique, ni aux attentes du monde économique ou plus généralement de nos concitoyens.

Et en même temps nous étions sceptiques sur la capacité pour la Région d'engager la totalité des investissements prévus.

Nous l'avons déjà constaté en 2020, où 37 M€ d'investissements supplémentaires ont été votés en cours d'année, avec au final une réalisation inférieure de 54 millions.

Par conséquent cette décision modificative pose beaucoup de questions.

D'abord des recettes de fonctionnement qui diminuent de 30 M€ alors que les dépenses augmentent de 78 M€, ce qui peut interroger sur la fiabilité des prévisions du BP.

En investissement, un léger recul des inscriptions en dépense, mais nous serions vraiment curieux de connaître les taux de réalisation attendus, et une diminution des recettes de plus de 30 M€.

Le nouveau besoin de financement qui apparaît est donc de 108,5 M€ en fonctionnement et de 30,3 M€ en investissement, soit au total 138,8 M€ équilibrés par l'emprunt, et c'est là que le bât blesse.

Même si nous comprenons qu'il s'agit d'une écriture comptable qui vient en contrepartie de mesures « prudentielles », il n'en reste pas moins que nous équilibrons un déficit de fonctionnement imprévu par l'emprunt.

Vous dites en introduction, comme pour vous justifier, que ces choix ont été validés par les électeurs. Comme s'ils avaient connaissance de la situation budgétaire de la Région, dont je suis convaincu que beaucoup d'élus ont déjà bien du mal à suivre.

Vous parlez d'un « impact ponctuel », mais le CESER, ordinairement mesuré dans ses avis, semble tout de même s'en inquiéter, pointant de nombreuses incertitudes.

Une autre interrogation concerne les crédits du PRIC, qui devaient être consommés d'ici fin 2022, ce qui est loin d'être une certitude aujourd'hui au regard des retards constatés, et quelle sera sur ce point la décision de l'Etat ?

Au chapitre des dépenses de fonctionnement c'est la convention TER qui pèse pour 71 M€, dont presque 47 en provision pour risques et charges au titre de l'année 2020 et 24 correspondant à l'avenant 18 voté lors de la CPR du 16 avril en attendant les négociations pour 2021.

Cet avenant prévoyait une révision en juillet 2021 afin d'ajuster les acomptes mensuels, sur la base de la nouvelle des recettes, de l'ajustement des charges forfaitaires et « *des éventuelles décisions de l'Etat* ». Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Des inquiétudes également au sujet du GIP Pro santé. Nous avons alerté lors de la CPR de mai sur le rythme de mise en oeuvre du dispositif, qui traduisait des difficultés de recrutement et nous nous interrogeons sur la capacité de la Région pour atteindre l'objectif de 150 médecins d'ici 2025.

Au lieu de répondre à ces difficultés vous avez choisi, en pleine campagne électorale, de doubler l'objectif en passant à 300 médecins salariés, ce qui nous semble tout de même peu crédible.

Enfin sur les dépenses de fonctionnement nous enregistrons une nouvelle hausse de la masse salariale, un type de dépense qui vous le savez bien est tout sauf ponctuel, et nous avons régulièrement alerté sur la rigidité de ce type de dépenses.

C'est donc avec beaucoup d'impatience, mais non sans inquiétudes, que nous attendons les orientations budgétaires pour 2022.

Pour terminer, puisque les trois rapports sont groupés dans le même débat, je voudrais dire un mot sur les règlement budgétaire et financier et sur le règlement des aides.



Nous n'avons pas d'observations particulières sur le règlement budgétaire et financier, nous partageons les observations de Nicolas Forrissier, que nous avons évoquées en commission des finances, par contre sur le règlement des aides je voudrais rappeler la position que nous avons régulièrement répétée en commission permanente au sujet des subventions votées à posteriori, ce qui ne nous paraît pas un mode normal de fonctionnement, car cela sous-entend que le bénéficiaire a déjà reçu un accord tacite avant le vote par ma commission.

Enfin nous insistons sur le contrôle, qui est prévu dans le règlement des aides, mais pour lequel il s'avère difficile, en tant qu'élus d'opposition, d'avoir les informations, nous serons vigilants sur ce point au cours de cette mandature.

